

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre commerciale)
En matière de faillite et d'insolvabilité

C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE SAINT-HYACINTHE

No : 750-11-004395-171

No. Surintendant : 41-2310995

DANS L'AFFAIRE DE L'AVIS D'INTENTION DE FAIRE UNE PROPOSITION DE :

2993821 CANADA INC. (anciennement connue sous le nom de **ÉCOLAIT LTÉE**),
personne morale constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*,
ayant son siège social au 5470, rue Martineau, Saint-Hyacinthe, Québec, J2R 1T8

Débitrice / Requérante

et

RICHTER GROUPE CONSEIL INC. (M. Benoît Gingues, personne désignée)
personne morale ayant son siège au 1981 McGill Collège avenue, Montréal, Québec
H3Z 0G6

Syndic à l'avis d'intention

ORDONNANCE - PROROGATION DE DÉLAI

- [1] **AYANT PRIS CONNAISSANCE** de la *Requête pour prorogation de délai* (la « **Requête** ») de la Débitrice-Requérante et de l'affidavit déposé au soutien de cette dernière;
 - [2] **CONSIDÉRANT** la signification de la *Requête*;
 - [3] **CONSIDÉRANT** le rapport de Richter Groupe Conseil Inc. ès qualité de syndic à l'avis d'intention (le « **Syndic** ») daté du 29 novembre 2017;
 - [4] **CONSIDÉRANT** les représentations des procureurs présents à l'audience;
- POUR CES MOTIFS, LA COUR:**
- [5] **ACCUEILLE** la *Requête pour prorogation de délai* (la « **Requête** »);
 - [6] **DÉCLARE** que les délais pour la signification, la production et la présentation de la *Requête* sont suffisants et **ABRÉGE**, le cas échéant, tout délai de présentation relatif à la présentation de la *Requête*;

- [7] **PROROGÉ** d'une période additionnelle de quarante-cinq (45) jours le délai prévu pour le dépôt de la proposition à être déposée auprès du Séquestre officiel à l'expiration du délai de trente (30) jours prévu par la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, reportant ainsi les délais prévus pour le dépôt de la proposition au plus tard le mercredi, 17 janvier 2018;
- [8] **ORDONNE** l'exécution provisoire de l'Ordonnance à être rendue nonobstant appel;

LE TOUT SANS FRAIS.

St-Hyacinthe le 30 novembre 2017


